

## La Diversité Linguistique Nigériane: Un Défi Salulaire

Ayeni, Queen O. & Ebong, Offiong E

### RESUME :

La diversité linguistique constitue un défi incontournable dans chaque société multilingue. Cette multiplicité de langues peut sembler compliquée à gérer surtout dans un espace politique commun comme le Nigeria. Pour l'affronter, il faut réfléchir sur la manière donc cette diversité pourrait renforcer l'intégration nigériane. Nous proposons alors, un multilinguisme pragmatique qui permettra aux états nigériane de développer et faire valoir leurs différences, ainsi que préserver leurs racines et traditions par l'établissement des relations bilatérales langagières selon les couples d'états. C'est là que gît, la formule magique de notre cohésion et de notre point de vue, un défi salulaire.

**MOTS CLES :** Multilinguisme, défi Salulaire, intégration, diversité linguistique, relations langagières

### RESUME

Linguistic diversity constitutes an inescapable challenge in every multilingual society. This multiplicity of languages seems complicated to manage especially in a common political space as Nigeria. To face it, it is necessary to consider how this diversity can reinforce the Nigerian integration. We propose therefore, a pragmatic multilingualism that will allow the Nigerian states to develop and to evaluate their differences, as well as to preserve their roots and traditions by establishing lingual bilateral relations by pairs of states. There lies, the magic formula of our cohesion and in our point of view, a beneficial challenge.

### INTRODUCTION

Toute médaille à son revers et la diversité linguistique est aussi porteuse de ses propres risques. Comme c'est évident dans les graves tensions communautaires qui s'arrivent par-ci par-là dans ce pays jadis réputé paisible, les différences linguistiques ont commencé à susciter des conflits et d'être instrumentalisées à des fins politiques. Encore, au plan économique et social un terrain caractérisé par la diversité des langues peut entraîner des conséquences non négligeables. Donc, en s'efforçant à trouver des solutions à ce problème phénoménal, il nous faudrait réfléchir sur certaines questions dont leurs réponses nous donnerons des possibles pistes à suivre pour arriver à une trêve idéale sans compromettre l'avenir : Comment faire vivre ensemble de manière harmonieuse tant d'ethnies différentes, parlant des divers langues au sein d'un pays donné ? Comment leur donner le sens d'un destin commun, et d'une appartenance commune à une patrie unique ? En donnant les critères d'identité d'un citoyen du pays, est-ce que cela pourra s'accommoder de toutes différences au sien du pays ?

Comment intégrer les gens d'origine non-nigériane qui se sont installés dans le pays depuis des décennies ou même siècles ?

Le respect des différences culturelles, peut-il être compatible avec le respect des valeurs fondamentales ? Tout en croyant que de telles questions seront encore débattues par des générations à venir, nous voulons suggérer et apporter quelques axes de réflexion à nos dirigeants et décideurs politiques ainsi que nos concitoyens une orientation possible, a fin d'atteindre la gestion efficace de notre diversité linguistique, culturelle et religieuse. C'est notre croyance que ce modèle serait une référence indispensable pour notre continent tragiquement affecté par la gestion chaotique de sa propre diversité.

### LE FONDEMENT DE LA DIVERSITE NIGERIANE

Le respect de la diversité linguistique nigériane ne serait pas seulement la prise en compte d'une réalité culturelle produite par l'histoire, mais il inclurait le fondement même de l'idée nigériane telle qu'elle a manifesté des vestiges des conflits qui se sont trouvés par-ci par-là dans notre histoire, en tant que pays. Si la plupart des états nigériens se sont construits sur le socle de leurs langues identitaires, le Nigeria, en tant que pays, ne peut se construire que sur le socle de sa diversité linguistique. Lorsqu'un sentiment d'appartenance commune est fondé sur la diversité linguistique et culturelle, cela serait un puissant antidote contre le fanatisme, l'intransigeance, l'intolérance, ou le dogmatisme des opinions politiques et religieuses vers lesquels ont souvent dérapé les affirmations identitaire au Nigérien et ailleurs, hier comme aujourd'hui.

La nation nigériane, née d'un coup divin et constitue des peuples divers, il n'a ni la vocation, ni la capacité de gommer sa diversité. Il a, au contraire, pour mission

historique de préserver, d'harmoniser, de dépassionner et d'épanouir cette diversité, en mesure d'offrir à l'humanité entière le modèle d'une identité fondée sur la diversité. Par une approche réfléchie de notre propre diversité linguistique, nous pouvons aborder la question de notre identité d'une manière plus constructive, plus saine et tracer la voie la plus efficace d'en définir le contenu sans pratiquer l'exclusion, tout en demeurant ouverte sur le monde.

L'identité nigériane n'est pas une page blanche. Il existe déjà un patrimoine commun, artistique, intellectuel, matériel et moral, bâtis par tant de générations successives, et qui mérite d'être préservé, reconnu et partagé. Donc, l'UNESCO(2003) définit le patrimoine comme : « *culture immatériel se manifestant dans les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel . . .* » Chaque nigérian, où qu'il vive, d'où qu'il vienne, doit pouvoir s'approprier ce patrimoine et le reconnaître comme sien, sans aucune arrogance mais avec une fierté légitime et positive. Cependant, notre patrimoine n'est pas un catalogue clos. Chaque générations à le devoir de l'enrichir, dans tous les domaines sans exception selon la sensibilité de chaque personne, et en fonction des diverses influences qui, à chaque époque, viennent de tous les coins de la planète. Comme Baker (2005) a reconnu :

*La diversité porte en elle un potentiel d'adaptation alors que l'uniformité peut menacer une espèce, y compris l'espèce humaine car elle est un vecteur de rigidité et d'inadaptabilité . . . notre succès sur cette planète est dû à une capacité à nous adapter aux différentes sortes d'environnements sur des milliers d'années . . . Ainsi, la diversité linguistique et culturelle potentialise les chances de succès et l'adaptabilité de l'homme (14)*

En encourageant la diversité des expressions culturelles, il est aussi important d'affirmer l'universalité des certaines valeurs essentielles pour la cohabitation des différents peuples et ethnies. Ce sont là deux aspects d'un même credo. Il n'est jamais facile de formuler de manière précise ni surtout de manière exhaustive ce que sont les valeurs auxquelles toute personne, d'une nation comme le Nigeria, doit adhérer pour réaliser pleinement, ses potentiels dans l'ensemble du pays, considérant les groupes ethniques divers que forment le soubassement de l'organisme Nigeria. Ce sont là des valeurs qu'on ne peut compromettre au nom d'une quelconque spécificité culturelle. C'est sur cette base que La Déclaration Universelle des Droits Linguistiques nous dit dans l'article 5 que: « *Toutes les communautés linguistiques ont des droits égaux, indépendamment du statut légal ou politique de leur langue qu'elle soit officielle, régionale ou minoritaire* » et dans l'article 8 que : « *toute*

*les communautés linguistiques ont le droit d'assurer l'usage de leur langues dans toutes les fonctions sociales* ». (Déclaration Universelle d'UNESCO sur la Diversité Culturelle, 2002)

En un mot, l'entité appelé Nigéria devrait être bâtie sur deux exigences inséparables: l'universalité des valeurs morales communes, et la diversité des expressions culturelles. Pourtant, la diversité linguistique représente, pour des raisons historiques, une composante majeure et un magnifique outil d'intégration et d'harmonisation.

#### QUEL VOIE A SUIVRE ?

A la lumière du fondement de notre diversité, c'est nécessaire de chercher une voie de solution qui serait réaliste. L'objectif visé n'est pas de retarder l'essentiel, mais au contraire, d'installer durablement la diversité linguistique dans la vie des nigériens, soit-il citoyens, peuples, ou institutions. L'idée postulée ici devait pouvoir prospérer quelque soit le nombre des langues prises en compte parce qu'il ne s'agit pas seulement de trouver un arrangement qui ne nuise pas à l'unité nigériane. Mais il s'agit aussi de tracer une voie qui permette une avancée significative en direction d'une unité plus profonde, parce que « *. . . la perspective d'une seule langue, une seule façon de pensée, une seule culture constitue un appauvrissement et un danger. Il s'agit pour nous de défendre le plurilinguisme, la diversité des langues et des cultures* » (Diouf, 12).

Encore, notre réflexion n'aurait aucun sens si elle n'aboutissait pas à des propositions applicables sur le terrain. Bien entendu, il n'y a pas de solutions simples à des problèmes aussi complexes, mais il est important de fixer un cadre. L'orientation préconisée se termine en deux idées qui sont en vérité les deux faces d'une même proposition.

- A. Les relations bilatérales entre les états de ce pays devraient se passer dans un trilinguisme comportant les deux langues majeures des deux états en question et une langue tierce étant la langue officielle du pays. Cela implique que chacune des deux langues nationales ait, dans chacun des états implique dans la relation bilatérale, un groupe significatif de locuteurs comptants et fortement motivés. Leur nombre serait naturellement variable selon les langues, mais il devrait être partout suffisamment important pour que ces locuteurs puissent s'occuper de tous les aspects, économique, politique, culturelle, etc., des relations binaires entre les deux états concernés.
- B. Pour que ces contingents de locuteurs puissent être formés, la fédération nigériane devrait prôner la notion de langue personnelle adoptive. Par cette notion, nous entendons une

situation où tout nigérian serait encouragé à choisir librement une langue distinctive, différente de sa langue identitaire, c'est-à-dire la langue maternelle et différente aussi de sa langue de communication internationale. Cette langue personnelle adoptive ne serait pas du tout une seconde langue étrangère, mais plutôt, en quelque sorte, une seconde langue maternelle (surtout pour ceux qui n'ont pas appris une seconde langue nationale). Ces langues seraient intégrées dans le cursus scolaire et universitaire des états en relations, ainsi que dans leurs curricula professionnels. Leur apprentissage s'accompagnerait d'une familiarisation avec l'état d'où cette langue émane et est parlée avec la littérature, la culture, la société et l'histoire liées à cette langue et à ses locuteurs autochtones.

Grace à cette approche, nous voudrions dépasser la rivalité actuelle entre les langues exogènes et nos langues indigènes. Rivalité qui se traduit par un affaiblissement de ces dernières (les langues étatiques), et qui se fait aussi au détriment de la langue anglaise et de ses locuteurs. En distinguant nettement, à l'heure du choix, entre une langue de communication internationale et une langue personnelle adoptive. L'une est dictée par les besoins de la communication la plus large, alors que l'autre surgit de l'envie d'interaction familiale, aux liens affectifs, à l'intérêt professionnel, aux préférences culturelles et à la curiosité intellectuelle. Sachant que pour revitaliser une langue, il est tout important que les langues auparavant périphériques et dont l'utilisation est largement confinée à la sphère familiale soit utilisées en public ou en société.

En parlant de la langue de communication internationale, il est vrai que la plupart des gens opteraient pour une des langues européennes la plus parlée, comme l'anglais, le français, l'espagnol, le portugais, le russe, même une langue comme le chinois appartenant à un pays en voie de développement. Pour la langue personnelle adoptive, le choix serait virtuellement illimité. Mais c'est aussi vrai qu'une grande partie des nigériens opteraient pour l'une des grandes langues emblématiques, caractéristique identitaire du pays et qui impacte est continental, à savoir, les langues igbo, yorouba et haoussa. Cette action pourrait ainsi freiner leur déclin et débiter une nouvelle phase épanouissante de leur parcours. En même temps, les langues qui ont moins de locuteurs, même celles qui sont très minoritaires, obtiendraient un rayonnement sans précédent.

La logique d'une politique de la langue personnelle adoptive viserait, en effet, que le choix d'une langue se décide, de la même manière que le choix d'une profession. Maîtriser une langue relativement rare, donnerait à la personne un avantage supplémentaire, comparable à celui d'une spécialisation rare dans un domaine de pointe.

L'implication étant que les gens se répartiraient entre toutes les langues, de manière évidemment très inégale, mais toujours significative. L'une des conséquences majeures de l'approche que nous proposons, c'est que la langue étatique (c'est-à-dire, la langue la plus reconnue dans un état) aurait sa place privilégiée dans les échanges bilatéraux entre les états partenaires, qu'aucune ne serait condamnée à disparaître, qu'aucune ne serait réduite à l'état de dialecte local. De ce fait, les locuteurs originaux de cette langue, même s'ils sont peu nombreux, ne devraient plus jamais se sentir dépréciés, exclus, ni marginalisés.

Négliger une langue, c'est prendre le risque d'une désaffection de ses locuteurs. Si cela se fait, les locuteurs d'une telle langue ne peuvent pas adhérer de tout cœur au reste des communautés de leur pays, parce qu'ils n'ont plus le sentiment que leur culture spécifiquement, et surtout leur langue y soient pleinement valorisées. Donc, une politique de promotion de la diversité linguistique et le respect des langues minoritaires sera bien la base d'une coexistence pacifique des nigériens. Comme Elodie (2014) a souligné que : *'... toutes les langues sont d'une importance capitale pour représenter les différentes cultures et en conserver les singularités, d'où une démarche de protection linguistique à l'échelle internationale.'*

Chaque langue est le produit d'une expérience historique unique, chacune est porteuse d'une mémoire, d'un patrimoine littéraire, d'une habileté spécifique, et constitue le fondement légitime d'une identité culturelle. Et au mot de David Crystal (2000) : *'L'emblème majeur d'une communauté est sa langue'* Elle n'est pas interchangeable, aucune n'est dispensable, aucune n'est superflue. En préservant toutes les langues de son patrimoine et en favorisant même ses langues les plus minoritaires, le Nigeria devrait élaborer une politique linguistique tout inclusif, car comme Elodie (2014) a souligné, *'Lorsque la politique linguistique d'un état reconnaît l'utilisation de plusieurs langues, elle admet la présence de différentes cultures et évite le déclenchement de conflits internes'*(5). Un certain épanouissement dans le reste du pays, devrait être indissociable de l'idée même d'un Nigeria de paix, de culture, d'universalité et de prospérité. Dans l'esprit de garder le patrimoine africain : *'L'Union africaine a déclaré l'année 2006, 'L'Année des langues africaines' afin d'attirer l'attention sur l'importance de ces langues pour promouvoir la cohésion sociale, l'inclusion et le développement économique'* (Alexander et al, 2009 :9)

Les Effets Attendus

L'approche proposée devrait aussi avoir des effets tangibles sur la qualité de vie des citoyens, sur la qualité de leurs

rapports et leurs relations, sur la coexistence harmonieuse des cultures au sein de nos sociétés, sur le bon fonctionnement des institutes communautaires, et plus généralement sur la poursuite et la consolidation de fédération du Nigérian de l'avenir. Pour tous les citoyens nigériens, jeunes ou âgés l'apprentissage d'une langue et de toute la culture qu'elle véhicule constituerait un facteur d'épanouissement majeur. Dans une civilisation où la communication devient si importante, et où le temps libre s'allonge, ajouter à son existence cette exploration d'un autre univers linguistique et culturel ne peut qu'apporter de grandes satisfactions, professionnelles, intellectuelles, et affectives.

De plus la maîtrise d'une langue personnelle adoptive et la familiarisation avec l'univers des ses locuteurs devrait favoriser une vision du monde plus ouverte aux autres, et renforcer le sentiment d'appartenance à un ensemble nigérian plus large. Cela pourrait se faire non aux dépens de l'appartenance à son groupe de langue (groupe dialectique) et à la culture d'origine, mais à travers cette appartenance et dans ses rapports avec les locuteurs de sa langue personnelle adoptive, celui-ci serait naturellement amené à leur faire connaître son propre pays et sa propre culture.

Du point de vue professionnel, tout porte à croire que quelques langues européennes, utilisées comme les langues officielles en Afrique, comme l'anglais, le français et le portugais, seront à l'avenir, de plus en plus nécessaire, mais de moins en moins suffisantes. Si dans certains domaines d'activité, il est déjà quasiment impératif de connaître, au moins, une de ces langues qui sont devenues transfrontalières aux niveaux d'état, de pays ou de région, il va sans dire que inclure dans son curriculum vitae une langue qui serait déjà mentionnée par tous les autres candidats ne donne au postulant aucun atout supplémentaire pour décrocher l'emploi sollicité, ou pour exercer une activité. C'est déjà largement le cas aujourd'hui et ce sera davantage vrai à l'avenir.

Il faudra qu'on puisse se distinguer autrement pour marquer sa différence, pour avoir sa marque son ou sa place spécifique et disposer ainsi de meilleurs atouts qualificatifs. Dans cette optique, chaque nigérian aura impérativement besoin d'une autre langue: sa langue personnelle, sa langue distinctive, moins commune que la langue officielle, également différent de celle qu'il partage déjà avec ceux de son groupe ethnique.

A propos du caractère bilatéral des relations linguistiques entre les différents états du pays, c'est notre croyance que cette démarche devrait se répercuter positivement sur la qualité des rapports entre les nigériens aux niveaux

individuel et ethnique. Cela serait d'avantage possible si chacun pourrait s'exprimer dans une langue parfaitement maîtrisée, la sienne ou celle du partenaire, une sorte de convivialité des langues, plutôt que par le biais d'une langue tierce (qui est dans la plupart des cas une langue officielle), comme cela arrive si souvent de nos jours. On constate que les négociations commerciales (dans nos marchés) réussissent beaucoup plus fréquemment lorsque chacun des partenaires se sent libre de s'exprimer dans sa propre langue.

Parlant de la qualité des rapports, signifiant à la fois l'efficacité des échanges, la subtilité des contacts humains, ainsi que l'intensité et la solidarité des relations de peuple à peuple au sein d'un pays se renforçant plus lorsque les gens s'expriment dans une langue qu'ils maîtrisent bien et sont compris par leurs voisins. Auparavant, les tribus qui se composent en pays étaient en guerre avec leurs voisins. De ce fait, apprendre la langue d'un voisin ou d'une autre tribu qui se trouve être un étranger complet anciennement, est un acte important pour ses effets pratiques et a une signification symbolique. Donc Koïchiron, le Directeur General de l'UNESCO (2001) constate que : *'Le dialogue interculturel constitue le meilleur gage pour la paix et de rejeter catégoriquement la thèse de conflits inéluctable de cultures et de civilisations'* Pour que la cohésion du pays se renforce, il ne suffit pas que les citoyens appartiennent tous à un même ensemble. Il faut aussi que les liens bilatéraux entre les états soient cimentés par des affinités puissantes basées notamment sur la place privilégiée qu'occuperait la langue de l'autre. Reprenant les mots de l'écrivain, Saint-Exupéry : *'Unifier c'est nouer mieux les diversités particulières, non les effacer par un ordre vain'* (cité par Herbillon, 2003)

S'il est probable que nos concitoyens choisiraient comme langue personnelle adoptive celle d'un autre état du pays, il est également probable que beaucoup d'entre eux opteraient pour des langues issues des mêmes affinités culturelles aux leurs. Pour bien enraciner ce projet dans notre système, il faut que les relations avec les différents états du pays soient principalement gérées pas des nigériens ayant étudié la langue majeure de l'état concerné, sa culture, sa société, son histoire, ses lois, ses institutions et ceci serait une évolution souhaitable qui ne peut qu'apporter au pays des avancées significatives vers une intégration plurielle, multiforme et a longue terme.

Un homme ne parlant qu'une langue internationale pourrait toujours acheter, partout dans le monde, tout ce qu'il voudrait, mais que si ce dernier souhaite, au contraire vendre plutôt qu'acheter, il aurait intérêt à connaître la langue de l'acheteur potentiel. C'est sur cette base que Guillon (2002)

observe que: ' On a l'habitude de parler de [langue] d'un côté, et de l'économie de l'autre côté comme si l'économie n'est pas un des éléments prépondérants de la culture. On pourrait souligner que la culture du pays le plus puissant économiquement domine le monde aujourd'hui'. Voilà pourquoi la race nigériane serait ce que serait son économie. Et c'est pour la même raison qu'on trouve les chinois partout dans le monde apprenant les langues de ceux où ils veulent vendre leurs produits. La chose n'est peut-être pas impérative, mais il est certain que ceux qui auraient appris les langues des partenaires commerciaux auraient un avantage décisif sur ceux qui ne les auraient pas apprises.

L'intérêt de cette entreprise serait d'avoir des contingents significatifs de locuteurs pour les langues majeures dans chaque état, si possible toutes les langues. Dans notre pensée, le choix de la langue personnelle serait, le plus vaste possible, et le plus libre possible. Aucune langue ne devrait être négligée, car, chacune ouvre des horizons professionnels, culturels ainsi que des nouvelles connaissances aux citoyens, aux états et au pays dans son ensemble. Ainsi constate Tove (2002):

Dans le pays de méga diversité, on trouve une plus grande variété de microenvironnements à observer, analyser, décrire et discuter que dans ceux des pays de moindre diversité; toutes ces connaissances sont codées dans leurs nombreuses langues. Alors, le pays caractérisé par une diversité linguistique et culturelle [serait] porteuse d'une multiplicité de connaissances, ayant donc accès à une plus grande variété de savoir, d'idées et de visions cosmiques que celui où les langues et cultures sont moins nombreuses. (15)

Le phénomène de l'immigration prend une importance croissante dans la vie politique, économique, sociale et intellectuelle de chaque pays. Donc, l'approche proposée pour gérer la diversité linguistique pourrait contribuer significativement à ce double objectif. En ce qui concerne les immigrés vis-à-vis la politique linguistique, Beacco (2008, 5), propose ' La politique linguistique devrait aussi s'accompagner d'une politique de naturalisation, qui suppose notamment d'adopter une position claire sur la question de la double nationalité'

Pour les immigrés, qu'incluent ceux qui travaillent dans des organisations régionales, transnationales, internationales ou non-gouvernementales non originaire du Nigeria, mais installées ou basées dans un état du pays pour eux, la langue personnelle adoptive devrait être, en règle générale, celle du pays où ils ont choisi de s'établir. Une connaissance approfondie d'une langue autochtone et de la culture qu'elle véhicule est un élément indispensable pour s'intégrer dans la

société d'accueil, pour participer dans sa vie économique, sociale, intellectuelle, artistique et politique. C'est également un facteur d'adhésion des immigrés à un tel pays dans son ensemble, à son projet communautaire, à son patrimoine culturel, comme à ses valeurs fondamentales. Il est essentiel que le pays d'accueil comprenne l'importance que porte la préservation de la connaissance de la langue d'origine pour les personnes immigrées ou issues de l'immigration. Un jeune qui perd la langue de ses ancêtres perd également la capacité de communiquer sereinement avec ses propres parents, ce qui est le facteur d'une acculturation et déphasage social, générateur de violence.

La tendance à la violence à caractère religieux découle souvent d'un sentiment d'insuffisance à l'égard de la culture d'origine. Autrement dit, une personne immigrée ou non, parlant la langue maternelle et capable de la transmettre à ses enfants, aurait moins besoin, de compenser de manière brutale sa soif identitaire parce qu'elle sentirait que sa langue et sa culture d'origine sont respectées au sein de sa société d'accueil. L'accès facile à sa langue d'origine, lui permettrait de conserver ce qu'on pourrait appeler sa dignité linguistique et culturelle. Ceci peut être, là encore, un puissant antidote contre toute forme de fanatisme.

L'appartenance religieuse et l'appartenance ethnique sont à l'évidence, parmi les plus puissants constituants d'une identité en Afrique. Mais elles fonctionnent différemment, et se trouvent parfois en concurrence. L'appartenance religieuse est exclusive, l'appartenance linguistique ne l'est pas. Dissocier ces deux puissants facteurs identitaires, développer l'appartenance linguistique et culturelle, non pas aux dépens de la religion mais contre l'utilisation identitaire de la religion. Cela pourrait devenir une action salutaire qui contribuerait à réduire les tensions au sein et entre nos états dans le pays en général.

Dans cette communication, nous nous ne sommes pas préoccupés expressément des effets de la multiplicité des langues sur le fonctionnement des institutions communautaires. Néanmoins c'est notre avis qu'en mettant l'accent sur les relations bilatérales de langue à langue, on arrive à rationaliser la gestion de la diversité linguistique au sein de notre pays, y compris dans la pratique quotidiennes par ses institutions. Ce faisant, on aurait affaire à des couples de langues, associée l'une à l'autre sur le terrain, et dont les relations seraient sûrement gérées par leurs locuteurs communs, c'est-à-dire par les personnes les plus profondément attachées à ces deux langues à la fois, et les mieux qualifiées pour resserrer les liens entre les deux peuples concernés. Il serait, en effet, souhaitable d'avoir, pour chaque couple d'états, un organisme bilatéral et bilingue qui peut être, un institut, une fondation, une association, ou même simplement un comité créé à l'initiative des dirigeants politiques ou bien d'un groupe de

citoyens ayant un attachement particulier aux deux états, à la fois, à leurs langues et à leurs cultures. Cet organisme prendrait des initiatives pour développer la connaissance mutuelle, chercherait à intéresser à ses projets, les autorités nationales, régionales ou urbaines, les institutions scolaires et universitaires, des entreprises, des associations d'enseignants, de traducteurs, d'écrivains ou d'éditeurs, des personnalités, des citoyens actifs etc.

Parmi les nombreuses missions dont ces organismes bilatéraux pourraient s'acquitter, l'une des plus importantes serait de s'assurer que la langue de chaque état serait enseignée à un certain nombre de personnes d'état partenaire, que les cursus scolaire et universitaire incluraient des séjours prolongés dans la communauté autochtone de l'autre état, que des institutions et des entreprises publiques ou privées seraient aux côtés de ceux qui choisiraient ces langues pour leur proposer des stages et très probablement des emplois. On pourrait également imaginer d'innombrables opérations de jumelage entre villes, entre quartiers, entre villages même aussi entre institutions pédagogiques, entre associations sportives, entre éditeurs, etc.

Chacun de ces organismes bilatéraux consacrerait ses efforts à resserrer des liens entre les locuteurs des deux langues qu'il souhaite coupler. Mais il va de soi qu'il devrait aussi avoir, dans chaque état, des structures similaires œuvrant avec autant de passion en direction, de tous les autres états. Le résultat attendu étant un métissage rassembleur, courant le pays entier, et qui renforcerait l'appartenance commune tant en pacifiant l'identité de chacun. Dans cette perspective, le rôle des institutions communautaires serait d'aider à concevoir le cadre général dans lequel ces relations linguistiques bilatérales seraient bâties là où elles ne le sont pas encore, et éventuellement de les harmoniser, de centraliser les informations concernant chacun de ces « couples de langues », dans le but de faire profiler les uns des expériences des autres pour généraliser les méthodes qui portent des fruits, et prévenir contre celles qui s'avèrent décevantes.

Dans certains cas, notamment celui des relations entre deux langues très minoritaires, les institutions communautaires pourraient contribuer financièrement aux programmes d'enseignement, de formation des enseignants d'échanges scolaires ou universitaires, de traduction, etc. Mais c'est croire que cette contribution devrait se réduire progressivement.

## CONCLUSION

En bref, on peut dire que la situation linguistique au Nigeria est marquée par une mosaïque multiculturelle. Il s'agit d'un brassage de langues nationales et de langues étrangères, qui à travers l'histoire se sont enracinées dans le champ linguistique et culturel du pays. Un brassage certes riche mais qui renvoie à une réalité complexe. Promouvoir la diversité linguistique et culturelle constitue un véritable enjeu dans le monde d'aujourd'hui. Comme nous avons déjà souligné, les langues jouent un rôle vital dans le développement. Elles sont aussi un moyen d'atteindre une éducation de qualité pour tous et de renforcer la coopération, de bâtir des sociétés du savoir inclusif, de préserver le patrimoine culturel, et de mobiliser la volonté politique en faveur de l'application des bienfaits de la science et de la technologie au service du développement durable. Dans l'optique de mettre en place un pays fort et prospère, unifiée au tour de ses divers ethnies, langues et cultures, nous nous efforçons d'installer une société nigériane fondée sur la connaissance. Alors, la mise en œuvre de ce projet va montrer que la diversité linguistique, qui est une réalité de notre existence, est potentiellement un atout plutôt qu'un obstacle '*... our premise therefore hinges unassailably on the evidence that multiculturalism, pluralism and multilingualism remain immutable facts of African life, which elements must be harnessed for national development*' Aito (2005). La modalité décrite de ce programme vise donc à décrire en quoi différents modes de penser, d'argumenter et d'agir inhérentes ou liées aux différentes langues, contribuent à la construction et au transfert des connaissances et interviennent dans le contrôle de l'interaction, la résolution de problèmes et la prise de décision. C'est notre avis que les résultats obtenus peuvent nous aider à fonder scientifiquement la construction de répertoires plurilingues comme ressources capable de rendre plus pratique la diversité des contextes professionnels, politiques et éducatifs.

## REFERENCES

- Aito, E. (2005). *National and official languages in Nigeria: Reflections on linguistic interference and the impact of language policy and politics on minority languages of the 4th International Symposium on Bilingualism*. Somerville: Cascadilla Press, pp. 18-38.
- Alexander, N. (2004). "The hegemony of English and the intellectualization of the African language in South Africa" Dias, P. (Ed.) *Multiple languages, literacies and technologies, Multilingualism network*. New Delhi: New Delhi Press.
- Baker, J. (2005). Problématique pour une meilleure gestion du multilinguisme social de type afro-européen en Afrique au sud du Sahara. *African Focus*.18.2 : 95-118.

Beacco, J-C et al. (2008) Les langues dans les politiques d'intégration des migrants adultes. Strasbourg : ConsAeil de l'Europe.

Crystal, D. (2000). La diversité linguistique : un atout pour l'humanité. Courrier international, lemonde.fr, 24 février.

Diouf, A.(2006) Entretien publié dans Le Groupe de Dialogue social de la Revue 22 à Bucarest. <http://www.revista22.ro/xime-sommet-de-la-francophonie-3085.html> le 29-09-2006.

Elodie, G. La diversité linguistique : un patrimoine culturel immatériel. <http://www.diversitersmondiales.over-blog.com/>==

Guillon, M. (2002). Les défis de la francophonie pour une mondialisation humaniste. Lyon : éditions Asphères.

Herbillon, M. (2003). Rapport d'information déposé par la délégation de l'assemblée nationale pour l'union européen sur la diversité linguistique dans l'union européenne, 11 juin.

Matsuura, K.(2001). La diversité culturelle. Une vision communication présentée par le Directeur Général de l'UNESCO pendant la 31<sup>e</sup> session de la Conférence General de UNESCO sur la Diversité culturelle a Paris, le 2 novembre.

Tove, S-K. (2002) Pourquoi Préserver et Favoriser la diversité linguistique en Europe? Quelques arguments. Strasbourg : Cedex, 2002.

UNESCO.(2002). Déclaration universelle sur la diversité culturelle. Document établi pour le sommet mondial sur le développement durable. Johannesburg, 26 aout - 4 sept.